

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 14 décembre 2023
à 12 h**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 4243 rue Charlevoix, le jeudi 14 décembre 2023, à 12 h .

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire de ce jour, jeudi 14 décembre 2023.

10.02 Questions

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs

Questions du public

20 – Affaires contractuelles

20.01 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1238109008

Adjuger à Cimaise Architecture Inc., seul soumissionnaire conforme ayant obtenu la meilleure note finale, pour un montant de 155 618,66 \$, taxes incluses, un contrat pour services professionnels en architecture, ingénierie du bâtiment pour la réfection de deux bassins de toiture de l'aréna Rolland et autoriser une dépense de 23 000 \$, taxes incluses, pour contingence d'honoraires, pour une dépense totale de 178 618,66 \$, et approuver la Convention de services professionnels à intervenir entre Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et la firme. Appel d'offres no.1138 / 01 soumissions

20.02 Contrat de services professionnels

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1238109007

Adjuger à Fabriq architecture, un montant de 17 246,25\$, taxes incluses, pour services professionnels supplémentaire lors de la période de chantier en architecture et génie du bâtiment pour le réaménagement des locaux de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, tel que la convention de services professionnels à intervenir entre Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et la firme. Appel d'offres 1057

20.03 Subvention - Contribution financière

CA Direction des services administratifs - 1231038021

Modifier le nom de l'organisme La Résidence Angelica par la Fondation Angelica afin d'accorder la contribution financière de 500\$ attribuée au conseil d'arrondissement du 2 octobre 2023, et ce, à même le budget de représentation des élu.e.s.

20.04 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1239716006

Approuver une contribution financière de 10 500\$ pour le poste de coordination de la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord (TCJMN) pour la période du 1er janvier au 27 mai 2023.

40 – Réglementation

40.01 Règlement - Avis de motion

CA Direction des services administratifs - 1232874002

Suspendre certaines dispositions du Règlement RGCA24-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2024).

Marc-Aurele APLOGAN
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le mercredi 13 décembre 2023



Dossier # : 1238109008

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adjuger à Cimaise Architecture Inc., seul soumissionnaire conforme ayant obtenu la meilleure note finale, pour un montant de 155 618,66 \$, taxes incluses, un contrat pour services professionnels en architecture, ingénierie du bâtiment pour la réfection de deux bassins de toiture de l'aréna Rolland et autoriser une dépense de 23 000 \$, taxes incluses, pour contingence d'honoraires, pour une dépense totale de 178 618,66 \$, et approuver la Convention de services professionnels à intervenir entre Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et la firme. Appel d'offres no.1138 / 01 soumissions

QUE soit adjugé à Cimaise architecture, soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage, au montant de 155 618,66 \$, taxes incluses, un contrat pour services professionnels en architecture, ingénierie du bâtiment pour la réfection de la toiture de l'aréna Rolland.

QUE soit autorisée une dépense de 23 000\$, taxes incluses, à titre de contingence d'honoraires pour services professionnels;

QUE soit autorisée une dépense totale de 178 618,66 \$, taxes incluses;

QUE soit approuvé le projet de convention de services professionnels à intervenir entre Ville de Montréal, arrondissement Montréal-Nord, et la firme;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Tonia DI GUGLIELMO **Le** 2023-12-12 14:32

Signataire :

Tonia DI GUGLIELMO

directeur(-trice) - arrondissement
Montréal-Nord , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1238109008

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adjuger à Cimaise Architecture Inc., seul soumissionnaire conforme ayant obtenu la meilleure note finale, pour un montant de 155 618,66 \$, taxes incluses, un contrat pour services professionnels en architecture, ingénierie du bâtiment pour la réfection de deux bassins de toiture de l'aréna Rolland et autoriser une dépense de 23 000 \$, taxes incluses, pour contingence d'honoraires, pour une dépense totale de 178 618,66 \$, et approuver la Convention de services professionnels à intervenir entre Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et la firme. Appel d'offres no.1138 / 01 soumissions

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du programme de mise à niveau et d'amélioration et maintien d'actif – l'Arrondissement de Montréal-Nord a sollicité les services professionnels d'une nouvelle équipe de projet regroupant architectes, ingénieur civil pour mener à bien la conception et la réalisation des travaux de réfection de deux bassins de toiture à l'aréna Rolland, et la mise aux normes de la réglementation 20-030 de la gestion des eaux pluviales. Un premier processus d'appel d'offres public (1136) s'est déroulé du 23 août au 13 septembre 2023 pour le mandat de services professionnel a été annulé en raison qu'aucune soumission n'as été déposée.

Un deuxième processus d'appel d'offres public (1138) s'est déroulé du 24 octobre au 15 novembre 2023 pour le mandat de services professionnel pour une durée totale de vingt-deux (22) jours. Sur les deux (2) preneurs, firmes professionnel, du cahier des charges, dont la liste complète se trouve en pièce jointe, un (1) ont déposé une soumission et trois (3) se sont désistés.

Aucun addenda n'as été émis.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

N/A

DESCRIPTION

Le système d'étanchéité de la toiture de l'aréna Rolland date de plus de 30 ans et a atteint sa limite de durée de vie utile. Pour cette raison le remplacement du système d'étanchéité

de la toiture doit être rapidement remplacé pour éviter toutes infiltrations et sinistres. Une première phase de réfection aura lieu en 2024 pour la mise aux normes des bassins B-1 et B-2, 2650 mètres carré.

Cette superficie est assujettie au règlement 20-030 du service de l'eau pour la gestion des eaux pluviales sur le site. Une intervention en génie civil aura lieu pour la création de bassins de rétentions en sous-sol sur le site, secteur du stationnement.

JUSTIFICATION

L'arrondissement de Montréal-Nord procède pour l'octroi de mandat de services professionnels de plus de 25 000 \$ selon un système de pondération et d'évaluation comme prescrit par l'article 573.1.0.1.1 de la Loi sur les Cités et Villes qui stipule: «dans le cas de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, le conseil doit utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres dont l'établissement et le fonctionnement respectent les règles suivantes:

1. Le système doit comprendre, outre le prix, un minimum de quatre critères d'évaluation;
2. Le système doit prévoir le nombre maximal de points qui peut être attribué à une soumission eu égard à chacun des critères autres que le prix; ce nombre ne peut être supérieur à 30 sur un nombre total de 100 points qui peut être attribué à une soumission eu égard à tous les critères.»

De plus, en vertu de ce même article, le conseil d'arrondissement doit former un comité de sélection d'au moins trois (3) membres, autres que les membres du conseil pour analyser les offres de services soumises pour ses projets. Voir à l'item: Décision(s) antérieure(s), le sommaire décisionnel du système de pondération et de la composition du comité de sélection.

L'arrondissement ne possède pas l'ensemble des experts nécessaires pour réaliser ce mandat. L'arrondissement a préparé un cahier de charges pour un appel d'offres public, publié sur le SEAO afin de permettre à un plus grand nombre de firmes possibles de répondre à cette dernière.

À la suite du lancement de l'appel d'offres public no. 1138, il est recommandé de retenir les services de la firme :

· Cimaise.

Un total de une (1) firme a soumissionné, suite à l'analyse de la soumission par le comité d'évaluation, une (1) firme ont été jugée conforme, se référer au tableau ci-dessous.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les dépenses totales, taxes incluses, comprennent une contingence de 15% pour les honoraires des professionnels à mandater pour ce projet.

La dépense totale pour ce mandat est de 178 618,66 \$ taxes incluses sera financée par les règlements d'emprunt "RGCA20006 et RGCA22005 - protections des bâtiments/ prévus au programme décennal d'immobilisation de l'arrondissement.

MONTRÉAL 2030

Les principes de développement durable applicables seront respectés, notamment dans l'utilisation de matériaux moins dommageables, la gestion des déchets de construction sur le chantier. L'arrondissement favorisera le choix de matériaux durables, selon les normes villes.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Pour l'instant, l'étape de réalisation des plans et devis par les professionnels n'implique pas d'impact majeur. Ce sera l'étape subséquente du chantier qui aura un impact important, les détails seront expliqués dans un prochain dossier décisionnel pour l'octroi du contrat de construction.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

N/D

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les citoyens et les usager de la MCC et aréna devront être informés qu'une entrave aura lieu temporaires pendant les travaux dans le secteur du stationnement.

L'équipe des communications sera sollicitée pour produire une communication visuelle, et virtuelle en temps et lieu.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

L'échéancier de réalisation du Mandat est détaillé selon les phases ci-dessous :

Phases	dates jalons
Octroi du contrat de services professionnels au CA	4 décembre 2023 <i>Envoi de la lettre d'octroi quelques jours suivant cette date.</i>
Démarrage du Projet – réunion d'organisation	18 décembre 2023
Phase N° 1 – Planification (relevés, inventaires et études)	18 décembre 2023
Phase N° 2 – Concept/Préliminaire	22 janvier 2023
Phase N° 3 – Documents d'appel d'offres (avancement 50 %)	12 février 2023
Phase N° 3 – Documents d'appel d'offres (avancement 90 %)	18 mars 2024
Phase N° 3 – Documents d'appel d'offres finaux (avancement 100 %)	08 avril 2024
Appel d'offres	15 avril au 15 mai 2024
Octroi du contrat de construction au CA	juin 2024
Phase N° 4 – Exécution des travaux	juillet 2024 à août 2024
Phase N° 5 – Mise en service et exploitation	août 2024
Phases	dates jalons

Note importante : Il s'agit d'un échéancier préliminaire. Les études subséquentes avec les professionnels, des conditions existantes particulières du bâtiment, ou toutes autres contraintes méconnues à ce jour pourraient avoir un impact sur l'échéancier.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Daniel ROBERT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Daniel ROBERT, Montréal-Nord

Lecture :

Daniel ROBERT, 30 novembre 2023

RESPONSABLE DU DOSSIER

Charles THIVIERGE
Architecte

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-11-30

Jérôme VAILLANCOURT
directeur(-trice)-amenag.urbain et serv.
entreprises (arr.)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jérôme VAILLANCOURT
directeur(-trice)-amenag.urbain et serv.
entreprises (arr.)



Dossier # : 1238109007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adjuger à Fabriq architecture, un montant de 17 246,25\$, taxes incluses, pour services professionnels supplémentaire lors de la période de chantier en architecture et génie du bâtiment pour le réaménagement des locaux de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, tel que la convention de services professionnels à intervenir entre Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et la firme. Appel d'offres 1057

QUE soit adjugé à FABRIQ Architecture, un montant de 17 246,25 \$, taxes incluses, pour les honoraires supplémentaire en d'architecture et génie du bâtiment pour le réaménagement des locaux de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;
ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par _____ **Le** _____

Signataire :

Tonia DI GUGLIELMO
directeur(-trice) - arrondissement
Montréal-Nord , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1238109007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adjuger à Fabriq architecture, un montant de 17 246,25\$, taxes incluses, pour services professionnels supplémentaire lors de la période de chantier en architecture et génie du bâtiment pour le réaménagement des locaux de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, tel que la convention de services professionnels à intervenir entre Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et la firme. Appel d'offres 1057

CONTENU**CONTEXTE**

Dans le cadre du projet 1090 - Réfection des locaux de la DIRECTION DE LA CULTURE, SPORTS LOISIRS, ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL - situé au 4255 Place-de-l'Hôtel-de-Ville, la période de chantier à été prolongé par l'entrepreneur de plus de 30%, janvier 2022 à mai 2023, de la période prévu contractuellement. Par ce fait, selon la convention signé entre l'arrondissement et les professionnels, ces derniers ont le droit à une rémunération supplémentaire pour couvrir les frais engagés.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

1057 - Contrat services professionnel : Résolution CA19 10420 / GDD 1198203001 / BC 1374438 17 octobre 2019 - 152 627,50 \$

1090 - Contrat entrepreneur : Résolution CA21 10 081 / GDD 1218109002 / BC 1470316 06 mai 2021 - 1 662 494,19 \$

DESCRIPTION**JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La dépense au montant de 17 246,25\$ taxes incluses sera financée par le règlement d'emprunt "RGCA19-10-0006 - protection des bâtiments" prévu au programme décennal d'immobilisation de l'arrondissement.

MONTRÉAL 2030

Sans objet

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Sans objet

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Sans objet

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Sans objet

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Sans objet

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Daniel ROBERT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Charles THIVIERGE
Architecte

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-11-30

Jérôme VAILLANCOURT
Directeur aménagement.urbain et services aux
entreprises (arr.)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jérôme VAILLANCOURT

Directeur aménagement.urbain et services aux
entreprises (arr.)



Dossier # : 1231038021

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modifier le nom de l'organisme La Résidence Angelica par la Fondation Angelica afin d'accorder la contribution financière de 500\$ attribuée au conseil d'arrondissement du 2 octobre 2023, et ce, à même le budget de représentation des élu.e.s.

QUE soit modifié le nom de l'organisme La Résidence Angelica par la Fondation Angelica afin d'accorder la contribution de 500\$ attribuée au conseil d'arrondissement du 2 octobre 2023, et ce, à même le budget de représentation des élu.e.s.

Signé par **Le**

Signataire :

Tonia DI GUGLIELMO
directeur(-trice) - arrondissement
Montréal-Nord , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1231038021**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modifier le nom de l'organisme La Résidence Angelica par la Fondation Angelica afin d'accorder la contribution financière de 500\$ attribuée au conseil d'arrondissement du 2 octobre 2023, et ce, à même le budget de représentation des élu.e.s.

CONTENU**CONTEXTE**

Suite à des vérifications, il appert que la contribution financière octroyée à La Résidence Angelica doit être attribuée à la Fondation Angélica. C'est d'ailleurs cette entité juridique qui est enregistrée au fichier des fournisseurs de la Ville de Montréal et qui est habilitée à recevoir cette contribution. Le présent addenda vise donc le remplacement du nom du bénéficiaire.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantesLecture :

RESPONSABLE DU DOSSIERSandrine VILLON
charge(e) de secretariat

IDENTIFICATION

Dossier # :1231038021

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder une contribution financière de 500\$ à la Résidence Angélica afin de les soutenir dans leur projet musical Rossignol adapté à une clientèle aux troubles neurocognitifs majeurs qui débutera sous peu, et ce, à même le budget de représentation des élu.e.s

CONTENU**CONTEXTE**

La Résidence Angélica a fait parvenir au cabinet de la mairesse une demande de soutien financier afin de les soutenir dans leur projet musical Rossignol adapté à une clientèle aux troubles neurocognitifs majeurs qui débutera sous peu, et ce, à même le budget de représentation des élu.e.s

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Il est recommandé d'accorder une contribution financière de 500 \$ auprès de la Résidence Angélica afin de les soutenir dans leur projet musical Rossignol adapté à une clientèle aux troubles neurocognitifs majeurs qui débutera sous peu, et ce, à même le budget de représentation des élu.e.s

DESCRIPTION**JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La dépense de 500 \$ sera imputée au budget de représentation des élu.e.s.
Fournisseur :

MONTRÉAL 2030**IMPACT(S) MAJEUR(S)****IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Sophie BOULAY)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sandrine VILLON
Chargée de secrétariat

ENDOSSÉ PAR

Carine HADDAD
directeur(-trice)-services administratifs en
arrondissementt

Le : 2023-09-25

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Carine HADDAD
directeur(-trice)-services administratifs en
arrondissementt



Dossier # : 1239716006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_des loisirs et du développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver une contribution financière de 10 500\$ pour le poste de coordination de la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord (TCJMN) pour la période du 1er janvier au 27 mai 2023.

Signé par _____ **Le** _____

Signataire :

Tonia DI GUGLIELMO
directeur(-trice) - arrondissement
Montréal-Nord , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1239716006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_des loisirs et du développement social
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver une contribution financière de 10 500\$ pour le poste de coordination de la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord (TCJMN) pour la période du 1er janvier au 27 mai 2023.

CONTENU**CONTEXTE**

La Table de Concertation Jeunesse de Montréal-Nord (TCJMN) regroupe des organisations oeuvrant auprès des jeunes de 6 à 35 ans de Montréal-Nord. Elle vise à identifier, promouvoir et défendre les enjeux et les orientations jeunesse de Montréal-Nord, en plus de favoriser le développement et la cohésion des actions liées aux différentes sphères de vie des jeunes. La TCJMN comptait sur une ressource à la coordination jusqu'à la fin de mai 2023. Cette personne employée a quitté ses fonctions pour de nouveaux défis. Toutefois, la TCJMN n'a jamais soumis de demande de financement à l'arrondissement en 2023 afin de financer le poste en question. Ce sommaire décisionnel vise à autoriser une contribution financière de 10 500\$ à la TCJMN, du 1er janvier au 31 mai 2023, soit la période couverte par la prestation professionnelle de l'employée.

Contribution de la TCJMN à la mise en œuvre de Priorité Jeunesse

Depuis la mise en œuvre de la structure de gouvernance entourant le déploiement du Plan d'action collectif de Montréal-Nord Priorité Jeunesse, la coordination de la TCJMN assure une présence et un engagement soutenu au sein du comité d'arrimage et de mobilisation (CAMO), Cette personne assure également la liaison auprès des membres de la TCJMN. Cette importante contribution a permis à l'ensemble des partenaires de bien saisir les enjeux vécus par les jeunes de Montréal-Nord et d'en tenir compte de façon plus active dans l'analyse et les actions à mener pour améliorer les conditions de vie des jeunes. La TCJMN est un acteur incontournable dans la poursuite de Priorité Jeunesse.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

Historiquement, l'Arrondissement de Montréal-Nord alloue une somme de 25 000\$ pour le poste de coordination de la TCJMN. Or, en 2023, la TCJMN a eu une personne au poste de coordination du 1er janvier au 27 mai 2023. par conséquent, la contribution financière de l'arrondissement est octroyée au prorata du budget de 25 000\$ pour la période en question.

JUSTIFICATION

Jusqu'au début de décembre, la TCJMN n'avait toujours pas fait de demande de financement pour l'année 2023 en lien avec le poste de coordination, du 1^{er} janvier 2023 au 27 mai 2023. Ce manquement s'explique selon l'organisme par le départ de la coordonnatrice et un manque de communication entre celle-ci et son conseil d'administration à ce sujet. La TCJMN a fait des dépenses salariales pour la période en question et demande à recevoir sa contribution financière de la part de l'Arrondissement.

Si la TCJMN ne reçoit pas ces fonds, cela aura un impact majeur sur :

- Le retrait de la TCJMN du CAMO du Plan d'action collectif de Montréal-Nord Priorité Jeunesse,
- La réalisation du plan d'action 2020-2023 de la Concertation Petite Enfance Famille de Montréal-Nord (CPEFMN)
- La mobilisation et la charge de travail des membres;

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Il s'agit de faire une contribution financière en 1 seul paiement de 10 500\$. Ce montant a été calculé au prorata pour la période du 01 janvier 2023 au 27 mai 2023.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 par le biais de l'orientation # 3 qui est *Amplifier la démocratie et la participation* ainsi que la priorité d'action # 10 qui est *Accroître la participation et l'engagement des citoyennes et citoyens à la vie publique municipale et les positionner, ainsi que les acteurs locaux, au coeur des processus de décision.*

IMPACT(S) MAJEUR(S)

§ Meilleur arrimage entre les priorités et besoins des concertations sectorielles et le levier que représente Priorité Jeunesse

§ Coordination des acteurs jeunesse pour mieux répondre aux besoins de jeunes de Montréal-Nord

§ Identification et mise en œuvre des priorités de la TCJMN

§ Mise en œuvre du plan d'action de la TCJMN

§ Plus fortes chances de favoriser la participation citoyenne à travers les jeunes et parents rejoints par les concertations

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

s/o

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Ce GDD vise l'octroi d'un financement de 10 500\$ (montant calculé au prorata) pour l'année 2023.

Un nouveau GDD sera fait en 2024 pour octroyer la somme de 25 000\$ à la coordination pour l'année 2024. Une nouvelle coordonnatrice a été embauchée par la TCJMN.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS

ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Sophie BOULAY)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Moad BOUSSEKRI
Conseiller en planification

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-12-13

Chilandre PATRY
chef(fe) de division - sports, loisirs et
developpement social en arrondissement

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Claudiel TOUSSAINT
Directeur

Tél : 514 328-4000
Approuvé le : 2023-12-13



Dossier # : 1232874002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction des services administratifs , Secrétariat d'arrondissement_greffe et archives
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter le Règlement RGCA24-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2024).

QUE soit adopté le Règlement RGCA24-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2024).

Signé par Tonia DI GUGLIELMO **Le** 2023-12-08 11:33

Signataire :

Tonia DI GUGLIELMO

directeur(-trice) - arrondissement
Montréal-Nord , Bureau du directeur d'arrondissement



Dossier # : 1232874002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction des services administratifs , Secrétariat d'arrondissement_greffe et archives
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Suspendre certaines dispositions du Règlement RGCA24-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2024).

QUE soient suspendues certaines dispositions du Règlement RGCA24-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2024).

Signé par _____ **Le** _____

Signataire :

Tonia DI GUGLIELMO
directeur(-trice) - arrondissement
Montréal-Nord , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1232874002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction des services administratifs , Secrétariat d'arrondissement_greffe et archives
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter le Règlement RGCA24-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2024).

CONTENU

CONTEXTE

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marc-Aurele APLOGAN
secrétaire d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1232874002**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction des services administratifs , Secrétariat d'arrondissement_greffe et archives
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Suspendre certaines dispositions du Règlement RGCA24-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2024).

CONTENU**CONTEXTE**

L'Arrondissement de Montréal-Nord va instaurer, à partir de 2024, une nouvelle tarification pour l'ensemble de ses activités de loisirs ainsi que les activités aquatiques qu'il offre en régie. Cette politique tarifaire est basée sur une augmentation progressive des tarifs sur une période s'étendant sur trois ans soit de 2024 à 2026.

Considérant les engagements pris lors du Rendez-vous des aîné(e)s, dans le cadre du plan d'action Priorité Jeunesse, la Politique sur les saines habitudes de vie et de la Politique EDI de l'Arrondissement de Montréal-Nord, il y a lieu de suspendre la tarification pour les sessions hiver et printemps 2024 pour les deux cours offerts au Pavillon du parc Henri-Bourassa, soit le cours de Qi-Jong et celui du Yoga. Ces deux cours sont destinés aux adultes (18 ans et plus).

À noter que cette suspension affecte les dispositions de l'article 71 du Règlement RGCA24-10-001 sur les tarifs (exercice financier 2024).

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marc-Aurele APLOGAN
secrétaire d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1232874002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction des services administratifs , Secrétariat d'arrondissement_greffe et archives
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Donner un avis de motion, présenter et déposer, en vue d'adopter à une séance ultérieure, le projet de Règlement RGCA24-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2024).

CONTENU**CONTEXTE**

L'article 145 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, autorise un conseil d'arrondissement à employer des modes de tarification pour financer l'ensemble ou une partie de ses activités, biens ou services, à la condition que le mode de tarification soit un prix exigé sur une base ponctuelle, sous forme d'abonnement ou selon des modalités analogues à celles d'un abonnement pour l'utilisation du bien ou du service ou pour le bénéfice retiré de l'activité.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 10111 Adopter le Règlement RGCA24 -10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2024)

DESCRIPTION

En général, les tarifs ont été augmentés d'environ 3 %. Toutefois, il y a le retour à la normale de certains tarifs gratuits pendant la pandémie notamment la délivrance d'un permis d'occupation périodique du domaine public et l'étude de la demande dans le cas d'un projet de terrasse extérieure commerciale. Il est également noté un rattrapage avec la tarification de certains arrondissements limitrophes pour certaines demandes relevant de l'urbanisme.

JUSTIFICATION

La réalisation des objectifs de revenus prévus au budget 2024 est tributaire de l'application de ces tarifs.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

s/o

MONTRÉAL 2030

s/o

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

s/o

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Avis public de promulgation et d'entrée en vigueur du Règlement sera publié sur le site Internet de l'arrondissement.

Diffusion à toutes les directions de l'arrondissement pour application.

Diffusion dans les publications de l'arrondissement, selon la pertinence.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Avis de motion, présentation et dépôt du projet de règlement : séance du 6 novembre 2022;

Adoption du règlement : séance du 4 décembre 2023;

Entrée en vigueur du règlement : 1^{er} janvier 2024.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

L'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Siham ARABI
Agente de recherche - Expertise greffe

ENDOSSÉ PAR

Marc-Aurele APLOGAN
secrétaire d'arrondissement

Le : 2023-10-15

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Carine HADDAD
directeur(-trice)-services administratifs en
arrondissementt